

## DEMARCHES A EFFECTUER POUR BENEFICIER DU SSIAD

Prendre contact avec Caroline MONTICO

Celle-ci effectuera une visite à domicile pour :

- présenter le fonctionnement du service
- connaître les besoins de la personne âgée
- prévoir les soins (nature des interventions, fréquence) et la coordination avec d'autres intervenants tels que les Aides à Domicile, les portages de repas...
- et mettre en place le Document individuel de Prise en charge

Une prescription médicale doit être établie.

Une photocopie de l'attestation d'ouverture des droits d'assuré social sera nécessaire.

Les démarches d'ordre médical et administratives seront faites par l'infirmière référente.

Les soins seront pris en charge à 100% par la CPAM.

Le service interviendra dès qu'une place sera disponible.

## Service de Soins Infirmiers A Domicile S.M.D. LYON DEDIE ALZHEIMER

Centre Nord LYON

1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> Arrondissement

*Parce qu'il y a toujours un moment  
dans la vie où l'on a besoin d'être aidé*



Association 1901 Sans but lucratif  
Partenaire du réseau de santé LYRE  
Agrément N° 2012 - 588  
Membre d'adédôm

**ACCUEIL SSIAD Dédié**  
1, Rue Imbert Colomès  
69001 LYON  
**Tél 04 82 53 37 37 Fax : 04 82 53 47 69**  
**www.SmdLyon.fr**  
**Permanences :**  
Lundi au vendredi : 8 h - 16 h

Version 11  
Date d'application 07/10/2019

## PRESENTATION DU SERVICE

- Le Service de Soins à Domicile dédié Alzheimer, d'une capacité de 10 places, est ouvert depuis novembre 2007.
- Il est financé par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Lyon sous la forme d'une Dotation Globale de Soins fixée par l'Agence Régionale de Santé (A.R.S.).
- Il est ouvert aux assurés sociaux de plus de 60 ans atteints de la maladie d'Alzheimer
- Condition : habiter Lyon 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> ou 4<sup>ème</sup>, bénéficiaire du service d'aide de S.M.D. Lyon

## OBJECTIFS DU SERVICE

- Accompagner sans rupture, la personne dans son propre vieillissement, en favorisant son autonomie et sa qualité de vie.
- Offrir un accompagnement pluridisciplinaire (IDE, AS, AVS, psychologue gérontologue) avec un personnel qualifié formé à la pathologie Alzheimer et bénéficiant d'analyse de la pratique.
- Optimiser les conditions du maintien à domicile afin d'éviter une hospitalisation et de retarder l'entrée en institution.
- Faciliter et accompagner tout retour à domicile après une hospitalisation.

## CHARTES ETHIQUES ET DEONTOLOGIE

- Charte des droits et libertés de la personne accueillie (principe de non-discrimination, accompagnement adapté et respectueux)
- Charte spécifique S.M.D. LYON solidarité, principe de libre choix
- Déontologie de l'association (Respect de la personne, de ses droits fondamentaux. Respect de sa culture et de son choix de vie)

La politique S.M.D. LYON : Réalisation de prestations d'aides d'accompagnement et de soins auprès des personnes âgées ainsi que de services auprès de tout public à domicile.

## COMPETENCES ET INTERVENTIONS DE L'EQUIPE SOIGNANTE.

- L'infirmière référente et la coordinatrice sociale organisent la mise en œuvre des soins en lien avec le patient, sa famille, le médecin traitant ou le service hospitalier (et l'infirmière libérale, si besoin)
- Les soins sont assurés par une équipe d'intervention dédiée :  
3 Aides-soignantes.  
1 Infirmière, ainsi qu'une psychologue gérontologue.
- Les soignants apportent une aide spécifique pour accomplir les actes essentiels de la vie courante :
  - soins d'hygiène, de mobilité, et soins préventifs.
  - surveillance (de l'état de la personne, prise de traitement, alimentation...)
  - soins relationnels et éducatifs (accompagnement, conseils personnalisés...)
- Les soins techniques infirmiers (injections, pansements) sont assurés par l'infirmière du service ou, en cas d'impossibilité du service, par une infirmière libérale de votre choix, si celle-ci a signé une convention avec le SSIAD. Elle nous adressera sa facture.
- Les horaires d'intervention des aides-soignants sont de :  
8 Heures à 12 Heures et de 16 Heures à 20 Heures.
- Ateliers Sensoriels .
- Des prestations complémentaires sont proposées : Art-thérapeute, Socio-esthéticienne, prises en charge par l'association